

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 09 novembre 2023

n° 185-23 C

Objet : RS - Attribution d'une subvention à l'association La Toupie, le jouet solidaire, pour le déploiement d'une recyclerie de jeux, jouets et livres jeunesse sur le territoire de Grand Chambéry

- date de convocation le 03 novembre 2023
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi neuf novembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Baldoph, centre socioculturel du Pré Martin, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 58

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerincq - Micheline Myard-Dalmais - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Claire Plateaux - Thierry Repentin
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellian
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fresso
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin
La Ravoire	Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysses	Anne-Marie Barouti - Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 18

de Jimmy Bâabâa à Claudine Bonilla - de Vincent Boulnois à Hervé Ferroud-Plattet - de Sophie Bourgade à Florence Bourgeois - de Jean-Pierre Casazza à Pierre Brun - de Aloïs Chassot à Alexandre Gennaro - de Pierre Duperier à Christophe Richel - de Laïla Karoui à Philippe Gamen - de Sylvie Koska à Josette Rémy - de Pascal Mithieux à Luc Berthoud - de Marine Mithieux à Corine Wolff - de Raphaële Mouric à Cécile Trahand - de Marie Perrier à Eric Delhommeau - de Jean-François Poitou à Christian Berthomier - de Sara Rotelli à Marie Bénévise - de Thierry Tournier à Jocelyne Gougou - de Alexandra Turnar à Brigitte Bochaton - de Céline Vernaz à Hélène Jacquemin - de Philippe Vuillermet à Gaëtan Pauchet

- conseillers excusés : 6

Stéphane Bochet - Philippe Ferrari - Max Joly - Luc Meunier - Farid Rezzak - Walter Sartori

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 09 novembre 2023

délibération n° 185-23 C

objet **RS - Attribution d'une subvention à l'association La Toupie, le jouet solidaire, pour le déploiement d'une recyclerie de jeux, jouets et livres jeunesse sur le territoire de Grand Chambéry**

Marie Bénévise, vice-présidente chargée des déchets et de l'économie circulaire, rappelle que le nouveau Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés de Grand Chambéry est en cours d'élaboration. A ce titre, les actions en faveur de l'économie circulaire, et privilégiant le réemploi, sont fortement attendues et bénéficient d'un budget dédié afin de satisfaire des demandes de subvention d'aide au fonctionnement.

L'association La Toupie, le jouet solidaire a pour objet le réemploi qualitatif de jeux, jouets et livres jeunesse et l'insertion socio-professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. Le périmètre de son action concerne le bassin chambérien.

Après la phase d'étude-action menée entre 2022 et 2023 et soutenue par Grand Chambéry, La Toupie a pu constituer un réseau de donateurs et organiser des collectes dans différents établissements publics ou privés. Sur la période de l'étude, 2 400 jouets et 900 livres ont été vendus, donc effectivement réemployés. Cela correspond à environ 1,9 tonne de jeux et jouets réemployés et 0,27 tonne de livres réemployés.

Le bilan est positif et la pertinence du déploiement d'une telle activité est démontrée. La Toupie a également proposé plusieurs temps forts et animations durant la phase de test. Ce volet du projet doit se développer avec de nouvelles actions, auprès du public scolaire et des entreprises.

La présente demande de subvention concerne la phase de déploiement de l'activité de La Toupie :

- multiplier les partenariats pour développer les collectes en déchetteries, entreprises, écoles, crèches, ludothèques, centres de loisirs,
- travailler avec l'éco-organisme Eco-maison pour mettre en place de nouveaux points de collecte chez les distributeurs de jouets,
- communiquer auprès du grand public pour activer les apports volontaires.

Pour l'année 2024, l'association La Toupie vise le réemploi de 6 tonnes de jeux et jouets, la sensibilisation de 1 000 personnes et l'accompagnement de 5 salariés ETP.

Afin d'ancrer l'activité au cœur de Grand Chambéry, il est proposé d'allouer une subvention maximale de 5 000 € à l'association.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de déchets ménagers et assimilés,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **accorde** une subvention maximale de 5 000 € à La Toupie, le jouet solidaire,

Article 2 : **de précise** que cette participation fera l'objet d'un versement unique au vu de la présente délibération mais pourra faire l'objet d'une actualisation à la baisse en cas de cofinancements versés supérieurs aux montants attendus,

Article 3 : **autorise** le président ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette subvention.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **185-23 C**

Objet de l'acte : RS - Attribution d'une subvention à l'association La Toupie, le jouet solidaire, pour le déploiement d'une recyclerie de jeux, jouets et livres jeunesse sur le territoire de Grand Chambéry

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations

Date de l'acte : 09 novembre 2023

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20231128-lmc1H30269H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H30269H1

Date de transmission en Préfecture : 28 novembre 2023

Date de réception en Préfecture : 28 novembre 2023

Publication sur le site internet: mardi 28 novembre 2023